

<https://www.snetap-fsu.fr/Determine-es-a-refuser-les-regressions-sociales-democratiques-et.html>



Déterminé-es à refuser les régressions sociales, démocratiques et environnementales ! Défendre l'EAP !



Date de mise en ligne : jeudi 28 mai 2026

- Nos Actions - Les Textes du Conseil Syndical National -

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Paix et défense des droits des peuples !

Le contexte international reste marqué par la guerre : poursuite de la guerre engagée par Israël et les États-Unis contre l'Iran et le Liban, cessez-le-feu incertain, blocage du détroit d'Ormuz.

Alors que le 15 mai était commémoré le 78^{ème} anniversaire de la Nakba, la situation reste dramatique à Gaza et en Cisjordanie, où les crimes de l'armée et des colons israéliens se multiplient. Un rapport du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, rendu public le 18 mai, dénonce un "nettoyage ethnique" dans ces territoires et enjoint Israël à ce que "son armée ne se livre pas à des actes de génocide", et à prendre "toutes les mesures nécessaires pour prévenir et punir l'incitation au génocide". Le SNETAP-FSU salue les Flottes de la Liberté, dénonce leur arraisonnement par Israël dans les eaux internationales, ainsi que la détention de militant-es par Israël. Nous exigeons du gouvernement français qu'il dénonce ces actes de piraterie et agisse pour la libération immédiate de toute personne qui serait détenue. Nous exigeons l'ouverture complète et sans restriction de la Bande de Gaza à l'aide humanitaire, aux journalistes, et à toutes les personnes qui veulent leur témoigner leur solidarité.

Le projet de loi de programmation militaire actuellement débattu à l'Assemblée crée un « état d'alerte de sécurité nationale », déclaré par décret en Conseil des ministres sur des critères flous que le gouvernement déterminerait lui-même. C'est une menace pour les libertés publiques. Il prévoit 36 milliards d'euros supplémentaires par rapport à la dernière loi de programmation (2023), soit 436 milliards d'investissements budgétaires pour la période 2024-2030. Le SNETAP-FSU s'oppose à ces choix budgétaires alors que l'hôpital, l'école, les collectivités, la petite enfance, la transition écologique, etc. sont eux asphyxiés. Il dénonce le « réarmement moral de la Nation » qui vise à « acculturer près de dix millions de jeunes de 13 à 25 ans aux enjeux de défense et de sécurité nationale », notamment à travers l'éducation nationale, l'enseignement supérieur, les milieux sportifs et associatifs. Le 26 mars, les député-es ont adopté une loi instituant un « enseignement à la défense nationale » dont les cours seraient délivrés par des réservistes de l'armée. C'est inacceptable : le rôle de l'école n'est pas de préparer les jeunes à la guerre. Les jeunes ont besoin d'autres perspectives que la guerre !

Le CSN appelle à participer à toutes initiatives avec la FSU en faveur de la paix, contre les agressions, crimes de guerre et crimes contre l'humanité, et à s'opposer à tous les projets de militarisation de la jeunesse et de l'école.

Face à l'extrême droite, le SNETAP-FSU poursuit son combat



Membre de Visa et au sein de sa fédération qui lutte pied à pied contre l'extrême droite et ses idées, le SNETAP-FSU qui avait appelé à empêcher l'élection d'élu-es d'extrême droite, dénonce les premières mesures prises par les maires RN ou leurs alliés. Malheureusement, comme nous l'avions prévu, celles-ci sont clairement des attaques contre la démocratie sociale que nous portons et pour laquelle nous combattons. Ce sont ainsi des organisations syndicales (fermeture de maisons des syndicats), des associations de défense des droits humains qui sont les premières victimes de ces politiques. La nostalgie de Vichy que l'on a pu entendre dans les rues de ces villes conquises par l'extrême droite en est aussi la triste illustration.

Le CSN du SNETAP-FSU mandate le Bureau national pour :

- créer un groupe de travail interne pour construire une riposte à l'extrême droite,
- appeler les militant-es à participer à l'automne à un stage avec VISA,
- accompagner les sections du SNETAP-FSU confrontées à des élu-es d'extrême droite dans les instances.

Une démocratie fragilisée

Depuis le 1er mai, l'accord UE-Mercosur s'applique à titre provisoire alors même que les filières agricoles les plus fragiles, comme l'élevage, ne sont pas protégées. Le SNETAP-FSU dénonce ce passage en force qui piétine le Parlement européen et toutes les voix qui se sont exprimées contre cet accord.

La loi « simplification de la vie économique des entreprises » a rendu possible la suppression des Conseils Économiques Sociaux et Environnementaux Régionaux (CESER), éléments fondamentaux de la démocratie ; elle acte celle des commissions départementales de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers qui regroupaient des représentants de l'État, des professions agricoles, des chasseurs ainsi que des associations de protection.

Au prétexte de simplification, ce sont de nombreux organismes, gages de démocratie, qui sont attaqués.

C'est l'État de droit même qui est fragilisé quand c'est l'Administration elle-même qui ne respecte pas les textes, circulaires, notes de service qu'elle a elle-même édictés, quand les instances et les représentant-es qui y siègent ne sont pas respecté-es.

Il n'est pas acceptable que la circulaire du ministre de la fonction publique du 5 mai dernier « relative à l'adaptation des modalités de travail et de déplacements professionnels des agents de l'État dans le contexte de hausse du coût des carburants » soit utilisée par l'administration pour basculer les réunions des instances en visioconférence.

- Le CSN lance un appel solennel afin que les instances dites de "dialogue social" soient respectées, réunies régulièrement physiquement, et que leurs avis soient réellement pris en compte.
- Le CSN appelle les personnels à se mobiliser pour défendre les CESER, ainsi que tous les organismes gages de démocratie.
- Le CSN appelle les représentant-es des personnels à refuser que les réunions des instances soient basculées en visioconférences au prétexte de la circulaire Amiel du 5 mai 2026.

Offensive contre le vivant

Le projet gouvernemental de la "loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles", porté par le ministre de l'Agriculture, est examiné en séance publique depuis le 19 mai 2026, en procédure accélérée : une seule lecture par Chambre et une Commission Mixte Paritaire. Cette énième loi agricole, qui ne répond en rien aux enjeux, de revenu paysan notamment, veut favoriser l'accaparement de l'eau et l'industrialisation de l'élevage. Le sénateur Duplomb et un large arc de l'[extrême-centre](#) à l'extrême-droite espèrent pouvoir y faire passer la réintroduction de l'acétamipride, pourtant rejetée massivement par plus de deux millions de signatures l'été dernier.

La loi « simplification de la vie économique des entreprises » adoptée par l'Assemblée nationale le 14 avril, contient de nombreuses mesures régressives, notamment sur le plan des droits des travailleurs et des consommateurs, et de la législation environnementale.

Un projet de loi de simplification des normes applicables aux collectivités, "*visant à renforcer l'Etat local*", contient des dispositions qui conduisent, de fait, à supprimer les directions régionales de l'Ademe, en diluant l'expertise de ses personnels dans des structures qui ne disposent ni de leur savoir-faire technique et scientifique, ni de leur ancrage local, et donc l'extinction, à terme, de l'Agence de la Transition écologique.

Dans le même temps, ce sont les actions des militant-es écologistes, mobilisé-es pour défendre le vivant, les ressources, la biodiversité, qui sont criminalisées.

Le SNETAP-FSU appelle à :

- Participer à toutes les mobilisations contre le projet de loi d'urgence agricole,
- Participer aux mobilisations de soutien aux militant-es écologistes poursuivi-es :
- Le 21 mai devant le tribunal de Paris, où le SNETAP-FSU a pris la parole pour exprimer sa solidarité, en soutien à Julien le Guet poursuivi pour diffamation par la préfète des Deux-Sèvres lors de la mobilisation à Sainte-Soline en mars 2023,



- Le 27 mai à partir de 12h devant le tribunal de Poitiers ; Nicolas Girod et Benoît Jaunet (porte-paroles de la Confédération paysanne), Benoît Feuillu (porte-parole des Soulèvements de la Terre) et Julien Le Guet (porte-parole du collectif Bassines Non Merci) sont poursuivis pour « organisation de manifestation illégale » dans le cadre de mobilisation de mars 2023 contre les méga-bassines à Sainte-Soline.

[1]

- Rejoindre les actions du [Printemps des luttes locales qui vont se dérouler du 23 au 26 mai](#), dans les carrières, dans les champs, sur les futures ZAC ou tracés d'autoroutes, etc. "pour en finir avec le monde du tout-béton et se réapproprier nos territoires face aux bétonneurs et aux accapareurs",



- Participer aux manifestations du 30 mai partout en France contre l'agrochimie, [Journée contre l'agrochimie et pour un autre modèle agroalimentaire](#)
- Participer aux actions menées dans le cadre de la campagne "Moins de routes, plus de trains : nos lignes SNCF sont vitales !", à l'appel de l'Alliance écologique et sociale (AES), la Déroute des routes et [SUD Rail](#), les samedi 30 et dimanche 31 mai, dans 4 pôles régionaux : Arles, Clermont-Ferrand, la Manche et la Roya,
- Exiger un troisième plan Enseigner à produire autrement ([EPA](#)) ambitieux,
- Poursuivre la campagne sur les produits CMR dans les laboratoires

Lutte contre la précarité et pour la revalorisation salariale, priorité de l'action syndicale

Alors que la politique salariale est à l'arrêt, que l'austérité est augmentée, le gouvernement a décidé de geler 4 milliards de crédits pour l'État et 2 milliards pour les politiques sociales en conséquence des effets économiques de la guerre. En même temps, le gouvernement refuse de taxer les bénéfices et de bloquer les prix. Les prix à la consommation ont augmenté de 2,2 % sur un an. Conséquence de cette hausse importante, le [SMIC](#) va augmenter de 2,4 % le 1er juin, augmentation « mécanique » du salaire minimal, liée à la reprise de l'inflation, sans coup de pouce...

En continuant à refuser toute mesure générale et immédiate de revalorisation indiciaire, en laissant les grilles se faire rattraper par le SMIC, en réduisant les droits et garanties, le gouvernement alimente une exaspération profonde parmi les agent-es de la fonction publique. Le ministre de l'action et des comptes publics, David Amiel, a annoncé des mesures très insuffisantes pour compenser la hausse des prix des carburants, le 5 mai dernier dans une circulaire « relative à l'adaptation des modalités de travail et de déplacements professionnels des agents de l'État dans le contexte de hausse du coût des carburants » qui consistent à augmenter le télétravail et attribuer une indemnité carburant de 50Euros, pour solde de tout compte et seulement pour les agent-es les plus mal rémunéré-es.

Parmi les agent-es qui souffrent au quotidien de cette précarité entretenue par les ministres successives, les [AESH](#)

et les AED (collègues qui agissent pour l'inclusion des élèves, leur sécurité ou encore leur épanouissement) sont particulièrement concerné-es. Elles et ils exercent des métiers sans statut, parfois mal compris, mal défini par l'administration mais indispensable pour les [EPL](#). C'est la raison pour laquelle le SNETAP-FSU doit continuer à s'engager à leur côté pour gagner un statut et pour leur permettre revalorisation salariale et amélioration des conditions de travail.

Pour cela le CSN du SNETAP-FSU, mandate le Bureau national du SNETAP-FSU pour :

- Organiser une journée contre la précarité le 23 juin 2026, point de départ d'une campagne pour gagner un plan massif de déprécarisation et des mesures fortes de lutte contre la précarité,
- Enclencher une mobilisation par la grève avec et pour les AED à partir du 27 mai (date de la mobilisation nationale à Paris avec rencontre de l'administration),
- Amplifier l'action carte postale et porter une participation active aux GT avec l'administration pour un statut des [AESH](#),



- Mener une campagne déterminée pour les salaires et les carrières au ministère de l'agriculture,
- Proposer à une intersyndicale large de construire une mobilisation nationale le mardi 30 juin pour et avec les agent-es des [CFA/CFPPA](#) pour faire aboutir les longs mois de négociations sur les salaires et conditions de travail mais aussi dénoncer le renoncement gouvernemental qui conduit à la baisse des crédits pour la formation professionnelle et fragilise les centres.

Nuages noirs sur la rentrée 2026

C'est la tendance qui s'annonce pour l'enseignement agricole public. mais que le SNETAP-FSU entend combattre et dénoncer en étant toujours force de proposition. Ainsi, les projets de réforme pour la formation professionnelle initiale (réforme du BAC PRO LCQ, BAC PRO CGEH et épreuve de contrôle) sont clairement dangereux. Dangereux pour l'avenir des filières, pour l'absence d'ambition qu'ils portent pour nos élèves.

Les choix libéraux et uniquement budgétaires qui sont faits pour le financement de la formation professionnelle, notamment des privé-es d'emploi, est une autre préoccupation majeure pour le SNETAP-FSU et sa fédération. La baisse des crédits PIC (plan d'investissement dans les compétences) décidée par le Ministère du travail fragilise et les contenus des formations et les CFPPA dans lesquels des emplois sont clairement menacés.

Près de 4 ans après l'ouverture des négociations concernant les conditions de travail et rémunération des agent-es de CFA-CFPPA, entamées grâce à la pression des organisations syndicales, il est clair qu'elles sont aujourd'hui au point mort et que l'association nouvellement créée par les directeur-ices d'EPL ne propose pas le dialogue social que toutes et tous attendent. Alors que la précarité est la règle dans les centres, il est indispensable d'engager une véritable mobilisation pour enfin faire entendre la voix des personnels.

En termes de [DGH](#) et moyens humains annoncés pour la rentrée 2026, deux éléments prédominent : le flou le plus complet (en l'absence trop souvent d'un dialogue social) et des baisses inacceptables annoncées dans plusieurs régions. Elles se traduisent par des suppressions de postes et des fermetures de classes alors que la LOSARGA, tant du point de vue des ambitions en termes d'élèves que de la mise en place des contrats territoriaux, va à rebours de ce renoncement.

Alors que le gouvernement tente d'imposer aux universités l'application de frais différenciés d'inscription pour les étudiant-es extra-communautaires, avec la large intersyndicale, le SNETAP-FSU dénonce cette attaque libérale, xénophobe contre l'Université.

Enfin, de vives inquiétudes demeurent sur les politiques d'inclusion dans l'enseignement agricole technique (statut des personnels qui en ont la charge, moyens et cadre de l'inclusion...). Si le SNETAP-FSU a obtenu l'organisation de journées techniques sur l'inclusion en cette fin de mois de mai, le cadre prévu (restreint et déconnecté de la question de moyens) peut laisser craindre un rendez-vous manqué.

Pour cela le CSN du SNETAP-FSU mandate le Bureau national du SNETAP-FSU pour :

- Aller à la rencontre de la Ministre sur le terrain chaque fois que celle-ci sera en déplacement pour l'interpeller sur la discordance totale entre les ambitions affichées dans la LOSARGA et les moyens attribués à l'enseignement agricole public,
- Porter, en FSU, le statut des AESH dans la concertation interministérielle qui doit s'ouvrir,
- Construire un rapport de force pour que les BAC PRO en rénovation gardent leurs ambitions en commençant par porter dans la consultation des équipes par la [DGER](#) les mandats du SNETAP-FSU notamment en interpellant les enseignant-es à l'occasion de la session d'examen 2026,
- Porter auprès du Ministère du travail, de l'association Régions de France, avec la FSU et des parlementaires l'exigence de crédits suffisants pour assurer la mission de Service Public de Formation Continue,
- Mobiliser les collègues dans les régions victimes de baisse de DGH,
- Continuer à appeler et participer avec l'intersyndicale de l'enseignement supérieur aux mobilisations pour exiger le retrait du projet discriminatoire d'augmentation des frais de scolarité pour les étudiant-es étranger-es.

Élections professionnelles 2026, un nouvel Élan Commun pour et avec les personnels du Ministère de l'Agriculture !

Fortes de ses gagnés et aussi lucides sur ce qu'il reste à obtenir, les organisations syndicales de l'Élan Commun (SNUITAM-FSU, SNETAP-FSU, [CGT](#)-AGRI et SUD RURAL TERRITOIRES) portent un Élan Commun consolidé,

Déterminé-es à refuser les régressions sociales, démocratiques et environnementales ! Défendre l'EAP

renforcé et offensif. Il est nécessaire d'enclencher dès cette fin de l'année scolaire une campagne dynamique et de terrain dans la perspective des élections professionnelles de décembre prochain. Ce sera l'occasion pour l'Élan Commun de porter sa conception d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale au service des agent-es, du Service Public et de ses usager-es.

Pour cela le CSN du SNETAP-FSU, mandate le bureau national du SNETAP-FSU pour :

- Communiquer avec les personnels de l'enseignement agricole et maritime public afin, dans un premier temps, de les informer sur les modalités de vote et sur les compétences des instances pour lesquelles ils et elles seront amenées à élire leurs représentant-es.
- Poursuivre la campagne des gagnés par les élu-es de l'Élan Commun pour porter le bilan des élu-es dans les différentes instances



- Porter des listes dans toutes les régions et pour toutes les instances
- Se rapprocher du SNE et de la FSU Territoriale pour les élections dans les Conseils Régionaux et au MTE

Siglier :

AED : assistant-e d'éducation

AESH : accompagnant-e d'élève en situation de handicap

CFA-CFPPA : centre de formation par apprentissage - centre de formation professionnelle et de promotion agricoles

DGER : direction générale de l'enseignement et de la recherche

DGH : dotation globale horaire

EPL : établissement public local

LOSARGA : loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture

MTE : ministère de la transition écologique

SNE-FSU : syndicat national de l'environnement-FSU

VISA : Vigilance et initiatives syndicales antifascistes